

Des militants qui sont avant tout vos collègues

Les syndicats reçoivent des décharges pour exercer leur activité syndicale, en fonction de leurs résultats aux élections professionnelles. Contrairement à d'autres organisations qui font le choix d'avoir des responsables entièrement déchargés de cours, tous les militants du SNES-FSU continuent d'exercer dans leur établissement : dans l'académie, 36 camarades bénéficient ainsi d'une décharge n'excédant pas le mi-temps et représentant en moyenne 2 à 4 h. Les responsables syndicaux sont des collègues en activité : les permanences sont donc fermées pendant une partie des vacances (contact par courriel possible).